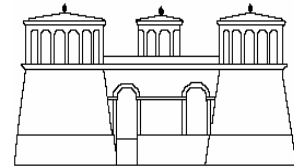




Grand-Duché de Luxembourg

ADMINISTRATION
DE L'ENREGISTREMENT ET
DES DOMAINES

www.aed.public.lu



PROGRAMME FISCALIS 2007

(prédécesseurs : Action pilote INTERFISC 1991 – 1992
Programme MATTHAEUS-TAX 1993 – 1997
Programme FISCALIS 1998 – 2002)

**programme d'action communautaire visant à améliorer le
fonctionnement des systèmes fiscaux dans le marché intérieur**
sous la responsabilité de la Commission Européenne - DG TAXUD

Suivant articles 5 à 9 de la décision 2235/2002/CE du 3/12/2002:

- amélioration des systèmes de communication et d'échange d'information
- échanges, séminaires et contrôles multilatéraux
- initiative commune - européenne - de formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 octobre 2006

Coordinateur FISCALIS - Échanges TVA

M. SANDT Francis, inspecteur de direction 1^{er} en rang

Direction - Service Formation, Relations publiques et Réforme administrative
tél. (352) 44 905 410 / fax (352) 45 42 98 / e-mail francis.sandt@en.etat.lu

1-3, av. Guillaume L-2010 LUXEMBOURG B.P. 31

PROGRAMME FISCALIS

e.a. échange de fonctionnaires T.V.A. dans l'Union Européenne

1. Historique

Dans le cadre de la **suppression des contrôles aux frontières** et en vue du fonctionnement du Marché Intérieur après le 1.1.1993, la Commission des Communautés Européennes avait soumis au Conseil ECOFIN en été 1990 une proposition de règlement prévoyant le **renforcement de la coopération des administrations nationales**.

Suite aux bons résultats qu'a connus **l'expérience MATTHAEUS en matière douanière**, il a été décidé que **l'échange de fonctionnaires** était le moyen le plus approprié pour préparer la coopération dans le domaine de la fiscalité indirecte et pour instaurer un climat de confiance mutuelle entre les administrations, indispensable au bon fonctionnement du Marché Intérieur.

Après une première **action pilote** d'échanges en les matières de TVA et accises appelée **INTERFISC** de 1991 à 1992, le **Conseil CE institutionnalisa en date du 29/10/93 le projet sous le nom de Programme MATTHAEUS-TAX**. A côté des **échanges**, les activités étaient complétées par l'organisation de **séminaires** et de **formation** linguistique. Il courait jusqu'en 1997. **Depuis 1996, les pays candidats** de l'Europe centrale et orientale (PECO) y participent également ¹. - Le Conseil Européen et le Parlement Européen donnaient leur aval pour le programme successeur **Programme FISCALIS** jusqu'en l'année 2002 tout en y intégrant les volets « amélioration des systèmes de **communication** » et « **contrôles multilatéraux** ».

Une **prolongation jusqu'en 2007** a été décidée le 3 décembre 2002. Étant donné qu'il était couronné de **succès en matière de fiscalité indirecte**, le **programme a été complété par les volets des impôts directs** et les impôts sur les primes d'assurances.

La Commission Européenne avait décidé **début 2000** à améliorer les outils de contrôle et de coopération. Pour ce faire, le **budget du programme FISCALIS avait été sensiblement augmenté**. - Les volets « séminaires » et « échanges » dudit programme constituent un moyen extrêmement utile en vue de la **simplification** et de la **modernisation** des règles existantes, d'une **application plus uniforme** des dispositions légales et d'une **coopération** administrative plus étroite.

2. Objectifs du Programme FISCALIS

Suivant articles 5 à 9 de la décision 2235/2002/CE du 3 décembre 2002, le programme comprend:

- l'amélioration des systèmes de communication et d'échange d'information,
- des échanges, séminaires et contrôles multilatéraux,
- une initiative commune -européenne- de formation.

¹ Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Tchèque & Chypre, Malte et Turquie ; la Croatie y participera à partir de fin 2006

3. Volet « échanges »

Objectifs des échanges du Programme FISCALIS

Le but des échanges est de permettre aux fonctionnaires:

- de mieux **connaître les procédures administratives** d'autres États membres
- d'accroître la prise de conscience de la **dimension européenne**
- d'assurer une meilleure **application du droit communautaire**
- de s'initier à une **collaboration** dans le cadre du Marché Intérieur.

Programme et durée de séjour des échanges

Pour réaliser ces objectifs, la Commission propose

- un programme de stage basé en partie sur une **présentation théorique**
 - de l'**organisation des administrations** nationales, ainsi que
 - de la **gestion et des procédures de contrôle des impôts**
- et en partie sur du **travail pratique** sur le terrain. Il reste à noter que la législation de divers États membres ne facilite pas la participation d'un fonctionnaire étranger au travail pratique, c'est-à-dire à une vérification sur place auprès d'un assujetti.

Les **échanges** de caractère « informations générales » durent jusqu'à **2 semaines**, les **échanges ciblés** sur un sujet précis courent seulement **quelques jours**.

Envergure et frais

Lors de l'action pilote INTERFISC de 1991 à 1992, quelques 130 fonctionnaires européens (T.V.A. et Accises) avaient pris part à ces échanges de formation.

Après l'élargissement de l'Union Européenne en 1995, le programme MATTHAEUS-TAX (qui faisait suite à INTERFISC) connaît en 1996 une nouvelle extension: les 13 pays candidats de l'Europe centrale, orientale et du sud y sont intégrés, soit **un total de 28 pays**.

De 1993 à 1997, plus de 1.000 fonctionnaires européens des impôts indirects ont participé aux échanges MATTHAEUS-TAX.

La décision de la Commission Européenne du 2/07/98 relative à la mise en œuvre de la décision n° 888/98/CE prévoyait dans le programme FISCALIS l'échange de quelques 800 fonctionnaires des impôts indirects jusqu'en 2002. La décision de prolongation 2235/2002/CE du 3 décembre 2002 donne une **plus grande liberté de gestion des fonds aux États membres et Pays candidats en vue de réaliser les objectifs**. Il est estimé que **plusieurs milliers de fonctionnaires** pourront tirer profit de ces facilités.

Les **frais** de voyage et de séjour incombant lors du stage sont **pris en charge par la Commission Européenne**.

Suivi des actions d'échanges de fonctionnaires

Les fonctionnaires ayant effectué ces stages, sont appelés à évaluer leur expérience sur base de questionnaires qui leur sont transmis par la Commission. - **Au vu des résultats** très

encourageants obtenus par ces actions, **la Commission européenne et le Parlement Européen projettent de prolonger et d'élargir ce programme pluriannuel jusqu'en l'année 2013.**

Luxembourg

➤ *Les Luxembourgeois à l'étranger*

Au cours des **années 1991 à 2005**, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a envoyé au total **33 fonctionnaires** TVA dans un ou plusieurs des autres États membres de l'Union Européenne.

Cette année-ci 3 fonctionnaires de l'audit interne, respectivement du Service Anti-fraude ont visité dans des échanges ciblés les États membres **Slovaquie, Slovénie et Hongrie.**

➤ *12 fonctionnaires européens reçus en 2006 au Luxembourg*

• **Les hôtes de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines**

Au cours des **années 1991 à 2005**, **100 agents** de la T.V.A. originaires des autres États membres de l'Union Européenne ont effectué un stage dans notre administration.

En 2006, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a accueilli entre le 2 et le 13 octobre **dix hauts fonctionnaires de la TVA au Luxembourg venant d'Allemagne, Grèce, Finlande, France, Italie, Roumanie et Suède.** - Un échange ciblé sur les logiciels d'audit avait été organisé en février pour deux fonctionnaires **autrichiens.**

• **Programme du stage**

Le programme T.V.A. préparé au Luxembourg (cette année en langue française) en vue de la présentation de notre administration à nos hôtes étrangers comprenait pendant la première semaine des conférences sur le système fiscal luxembourgeois et la loi T.V.A. en particulier et pendant la deuxième semaine, les problèmes dans le cadre du Marché Unique étaient traités et des visites de bureaux complétaient le programme du stage; le volet 'social' n'a pas été oublié: la visite des régions des Ardennes (avec Diekirch et Vianden), d'Echternach et de la Moselle (avec Schengen).

4. Volet « séminaires »

Quelques 15 séminaires aux sujets spécifiques concernant contrôle, recouvrement, assistance internationale et autres ont lieu chaque année dans les différents États membres.

Depuis 1997, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines en a organisés en collaboration avec la Commission européenne quelques 4 manifestations couvrant les sujets de l'e-audit, de l'analyse de risque et autres.

Pendant ces activités, il y a un échange continuuel d'expérience entre les fonctionnaires et des liens professionnels sont créés ou approfondis en vue d'une meilleure collaboration entre les différentes administrations fiscales de l'Union européenne.